

Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: - (1979)

Heft: 501

Artikel: La leçon des morts

Autor: Mauris, Louis

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016498>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

tantôt, pourquoi ne pas l'affirmer, par le désir secret de bouleverser l'équilibre de notre économie".

Depuis cette assemblée, toute à la gloire de la future centrale de Verbois, de l'eau a coulé sous les ponts. Aujours'hui, de tels discours ont disparus du répertoire : les représentants des collectivités publiques qui contrôlent EOS prennent des gants pour vanter leur marchandise nucléaire. C'est l'acquis des luttes menées pendant cinq ans. Mais qu'on ne s'y trompe pas : l'acquis est fragile et ne résistera pas, loi atomique ou non, aux assauts des consommateurs inquiets si la peur du "manque énergétique" venait à s'installer.

COURRIER

La leçon des morts

Le "point de vue" consacré par Gil Stauffer (DP 494) à la projection du feuilleton télévisé "Holocauste" nous a valu quelques réactions – divergentes – de la part de lecteurs. Les discussions organisées par la TV romande après chaque épisode n'ont certainement pas épousé le sujet. Peut-être est-ce plus efficace ainsi : à ce chapitre de l'histoire, quelques interrogations lancinantes ne valent-elles pas mieux qu'une petite somme de certitudes, fussent-elles plus ou moins inconfortables ? Nous ne comptons pas allonger sur ce sujet. Ci-dessous pourtant, en guise de post-scriptum, l'intéressante et stimulante contribution d'un abonné qui élargit le débat. (Réd.).

(...) M. Stauffer a le droit d'être pacifiste et partisan du service civil, mais cela ne lui permet pas de voir dans *Holocauste* un film de guerre et d'évoquer des canons et des fusils que l'on ne voit jamais dans le film, qui montre des policiers de la pire espèce, mais pas de militaires. Les guerres de 70, 14, de 40 (en réalité 1939) n'ont pas grand-chose à faire là-dedans. L'antisémitisme des nazis était dans la doctrine et est devenu virulent dès la prise du pou-

voir par Hitler en 1933 (j'ai assisté à des actes de violence antisémites à Berlin en 1931 déjà) ; les camps de concentration ont été créés dès cette époque, on le sait. On est donc en droit de penser que le sort des Juifs aurait été réglé de la même façon, guerre ou pas, sauf peut-être que seuls les Juifs allemands y auraient passé.

Au lieu de s'exciter, comme il le reconnaît lui-même, M. Stauffer pourra tirer une leçon d'*Holocauste* : le seul survivant de la famille Weiss est celui qui a décidé de se battre, et les seuls qui s'échappent d'un camp de concentration le peuvent grâce à un commando russe qui attaque les gardiens, et cela n'est pas du roman. La "morale" du film, à mes yeux, c'est qu'il arrive un moment où la résistance devient la seule solution, comme dans le ghetto de Varsovie ; bien sûr, à la fin, tout le monde y passe, mais pour ma part j'aurais préféré

être fusillé que gazé ou mort d'inanition ; pas question d'honneur, de dignité ou d'héroïsme, mais simplement de vendre sa peau au meilleur prix plutôt que de monter comme un mouton dans un wagon à bestiaux. L'attitude de non-violence des Juifs ne les a pas sauvés, pas plus que la mollesse de Français et des Anglais envers les fascismes allemand et italien, et espagnol, n'a évité l'ouverture des hostilités en 1939.

Je ne fais pas là l'apologie du militarisme et de la guerre fraîche et joyeuse, mais y a-t-il sans doute des moments dans l'histoire où on doit recourir à la force en face de forcenés.

Assez de philosophie. M. Stauffer a tort, à propos d'*Holocauste*, de s'en prendre à des soldats qui n'y figurent pas, mais il a raison de nous mettre en garde : ce film ne doit pas nous servir d'alibi devant les misères de ce monde.

Louis Mauris

COURRIER

Racismes

A propos du "carnet" de J.-L. Cornuz sur le racisme (DP 496) : Il y aurait donc une hiérarchie des racismes ? Les "éminents professeurs", qui cherchent des justifications scientifiques au racisme, seraient plus respectables et moins dangereux que les racistes "inconscients" ? Bravo ! Voilà l'exemple même du mépris des riches du savoir, qui croient dur comme fer à la religion scientifique et à l'autorité de son clergé, envers les autres, qu'ils jugent incomptétents.

Sur le racisme, comme sur tout ce qui engage la dignité de l'homme, un discours confus et futile est insupportable. Où est la plus grave inconscience, sinon dans cette soumission à l'autorité savante et cette indulgence pour un racisme soit-disant éclairé qui justifient, en définitive, et consolident le vulgaire refus de la différence, que Cornuz s'imagine combattre ? Si j'ai bien compris, il défend, ou du moins ex-

cuse le racisme de son ami parce que cet ami à lui-même souffre du racisme : en réalité, ce raciste "qualifié" ne fait que donner implicitement raison à ceux qui niaient sa propre humanité, que reproduire l'implacable logique de la domination-exclusion, que renforcer la loi aveugle et meurtrière de la puissance, mais en la retournant à son profit.

La plupart des hommes ont d'autant plus de mal à reconnaître dans l'autre un égal qu'il leur ressemble moins et qu'il est moins conforme à leur idéal. Ceux qui réfèrent à l'autorité "objective" glissent tout aussi insidieusement et banalement de l'examen de la différence à l'imposture des normes de supériorité et d'infériorité. Que la différence mutile et sépare, ou qu'elle relie, au contraire, et féconde, voilà la vraie question, qui dépasse toute analyse, primaire ou subtile. Chacun est dans l'immédiat, dans le quotidien, responsable de la réponse.

Mireille Buscaglia

J.C. : une réponse est-elle nécessaire ? loin de moi ce mépris dont parle notre correspondant.